



REPUBLIQUE FRANCAISE

MAIRIE DE GROSLAY

HOTEL DE VILLE DE GROSLAY

DEPARTEMENT DU VAL D'OISE

ARRONDISSEMENT DE SARCELLES

CANTON DE DEUIL-LA BARRE

GROSLAY, le 8 avril 2022

N/Réf. : 220408- PCT/ SRD > **ELUS CM**

Mesdames, Messieurs les Conseillers Municipaux,

En application des articles L. 2121-7, L. 2121-10 et L.2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales, je vous prie de bien vouloir assister à la séance publique du Conseil Municipal, qui se tiendra, le :

JEUDI 14 AVRIL 2022 à 20H30

SALLE C

Place de la Libération

Du gel hydroalcoolique sera mis à disposition.

ORDRE DU JOUR

DIRECTION GENERALE : dossiers présentés par M. le Maire

- Nomination du secrétaire de séance (article L.2121-15)
- Approbation du compte rendu de la séance du 04 avril 2022

SERVICE RESSOURCES HUMAINES : dossiers présentés par M. le Maire

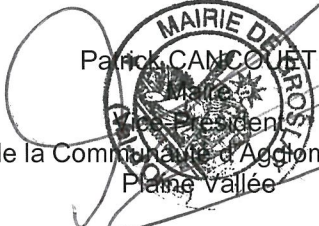
1. Organisation du temps de travail des services municipaux
2. Création de postes au sein de la Ville de Groslay
3. Création de huit emplois non permanents pour un accroissement saisonnier d'activités – Exercice 2022
4. Fixation du nombre de postes d'Adjoints au Maire et Maintien des taux des indemnités de fonctions des Elus Locaux
5. Détermination du nombre de sièges des représentants de chaque collège composant le comité social territoriale commun entre la ville et le CCAS de Groslay

SERVICE FINANCE : dossiers présentés par M. GIRARD

6. Budget Primitif 2022 – Commune
7. Constitution d'une provision pour risques et charges financiers

QUESTIONS DIVERSES

Comptant sur votre présence et avec tous mes remerciements, Je vous prie de croire, Mesdames, Messieurs les Conseillers Municipaux, Chers Collègues, à l'assurance de ma considération distinguée.


Patrick CANCOUET
Maire
de la Communauté d'Agglomération
Plaine Vallée